

# Cigales polonaises

Autor(en): **A.W.G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **35 (1947)**

Heft 738

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266308>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Compte de Chèques postaux I. 943

<b>FONDATRICE DU JOURNAL</b> Emilie GOURD <b>RÉDACTION</b> M <sup>me</sup> WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges <b>ADMINISTRATION ET ANNONCES</b> M <sup>me</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne	<b>Organe officiel</b> des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	<b>ABONNEMENTS</b> SUISSE 1 an . . . . . Fr. 6.— » 6 mois . . . . . » 3.50 ETRANGER . . . . . » 8.— Le numéro . . . . . » 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date
--	---	--

Ce qui est vraiment beau, c'est ce qui rend l'homme meilleur.

Mme de STAËL.

## La liberté, ses droits, ses responsabilités

Afin de mieux coordonner le travail effectué dans les commissions, le Conseil International des Femmes avait adopté, en vue du congrès de Philadelphie, un nouveau plan auquel deux journées entières étaient réservées.

Pour permettre aux délégations peu nombreuses de prendre une part active aux discussions, quatre groupes avaient été constitués, chacun étant placé sous la responsabilité d'une des vice-présidentes.

1. Statut de la femme
2. Enfance et adolescence
3. Le foyer
4. Paix et relations internationales.

Les groupes se composaient des membres des commissions permanentes dont le travail est en rapport avec le sujet central. Ainsi dans le groupe Enfance, les commissions de Protection de l'enfance, d'hygiène, d'éducation, de la morale, des Arts et des Lettres, du Cinéma et de la Radio, apportèrent successivement le résultat de leurs travaux au cours de ces dernières années, et leurs préoccupations pour le présent et l'avenir. Les discussions alimentées par les expériences des déléguées présentes se concentrent d'elles-mêmes sur certains points. Des renseignements parfois inédits et intéressants sont apportés au débat et les décisions prises se concrétisent en résolutions à soumettre à l'Assemblée générale.

Comme les débats se déroulèrent exclusivement en anglais et comme toutes les résolutions furent pensées et rédigées dans cette langue, nous ne donnerons aucun texte avant que les traductions officielles ne nous soient parvenues. Parmi le grand nombre de ces vœux, il en est qui affirment des principes anciens et connus, d'autres sont né des circonstances présentes. Certaines résolutions émanent de l'Exécutif, d'autres des Conseils Nationaux, d'autres encore des Commissions permanentes, les unes s'adressent aux Conseils Nationaux, les autres à des Organisations internationales, N.U. et ses différentes branches, U.N.E.S.C.O. F.A.O. anciennes commissions de la S.D.N. etc.

Le groupe „Statut de la Femme“ a réaffirmé l'égalité de tous les citoyens, hommes et femmes, dans les domaines politique, civique, économique et social, et en matière d'éducation. Le principe «A travail égal, salaire égal» reste le but à atteindre, il a été décidé d'y adjoindre : «Et les mêmes possibilités de travail dans le commerce et l'industrie et dans le service diplomatique». Le mariage et la maternité ne devraient en aucun cas être un obstacle à l'emploi des femmes. Ce groupe s'est longuement occupé des personnes déplacées, et des problèmes que pose leur installation dans une nouvelle patrie.

Autour des deux mots „Enfance et Adolescence“ un groupement très sympathique d'éducatrices et de travailleuses sociales a commenté les tristes expériences de ces dernières années. L'enfant est la grande victime de toute guerre, plus encore de la guerre totale. Comment lui redonner les

## Cigales polonaises



Cliche Mouvement Féministe

Cathédrale de Cracovie

Le concours international d'exécution musicale, qui offre aux auditeurs l'occasion d'entendre une admirable variété de tempéraments artistiques divers, nous permet aussi d'apprendre une foule de détails intéressants sur le développement de la vie musicale dans d'autres pays.

C'est ainsi que nous avons pu rencontrer une dame polonaise, docteur et privat-docent en musicologie, qui occupe un poste de premier plan dans l'organisation artistique de son pays : Mme Sophie Lissa, vice-directrice du Département de la musique, au Ministère des Beaux-Arts.

— Votre poste, Madame, existait-il avant la guerre ?

— Non. Notre ministère n'existait pas, les beaux-arts formaient une section du Ministère de l'Education. Quant au poste que j'occupe, s'il y en avait eu l'équivalent, il n'aurait pas été confié à une femme ! Notre mi-

nistère s'occupe de toutes les questions artistiques et s'efforce d'imprégner d'esthétique la vie quotidienne.

— Et le Département de la musique ? De lui dépendent, j'imagine, les orchestres, les opéras, les bibliothèques musicales...

— Sans doute, et de plus les éditions musicales, les périodiques et l'enseignement de la musique, afin que tous ceux qui en ont le goût puissent développer leurs dons. Nous possédons 155 écoles, avec 21.000 élèves (avant 1939 : 130 écoles et 11.000 élèves). Près de 115 écoles sont destinées aux enfants (7 à 14 ans), plus de 30 sont pour les adolescents et 5 réservées aux spécialistes. Les adultes peuvent s'inscrire dans des écoles d'auditeurs où des conférences-auditions les initient à l'histoire de la musique.

— Manquez-vous de matériel ?

— Certes ! Une des tâches de notre département consiste à récupérer le plus possi-

ble des instruments volés par les occupants et abandonnés dans leur fuite, un peu partout, même en pleins champs. On répartit entre les écoles et les exécutants ce matériel retrouvé et celui que l'on fabrique actuellement. Nous nous efforçons aussi de rééditer la musique classique perdue, et les œuvres des compositeurs polonais.

— Qu'en est-il des exécutions musicales ?

— Nous avons cinq orchestres philharmoniques et cinq opéras (Posen, Cracovie, Varsovie, Lodz, Breslau, Kattowice ; l'opéra de cette ville dessert aussi Bytom). Dans des villes de moindre importance, on compte 16 orchestres moins nombreux. Notre département cherche à répandre le goût de la musique dans les masses populaires ; à cet effet des « brigades » font des tournées musicales dans les agglomérations industrielles ; il soutient aussi les orchestres d'amateurs, il organise annuellement un concours de chœurs, et il encourage la création de clubs de musique dans les écoles et parmi les travailleurs. Les écoliers des villes assistent, le jeudi, à des concerts qui font partie de leur programme. Enfin une équipe scientifique parcourt les campagnes, enregistrant les documents musicaux qui intéressent le folklore.

— Votre organisation semble réaliser un plan excellent ; elle travaille effectivement fort bien si nous en jugeons par le choix qu'elle a fait des concurrents entendus à Genève et qui ont obtenu des récompenses flatteuses (un 2<sup>me</sup> prix, une médaille et 1 diplôme de chant, sur 3 concurrents).

— Nos moyens financiers et matériels sont encore infimes, mais l'ardeur au travail et l'enthousiasme nous aiment, nous réassurent. Ceux qui s'étonneraient de voir un pays ruiné et dévasté, consacrer, déjà, tant d'argent et d'efforts au luxe musical comprendront que, dédaignant La Fontaine et sa fable, les fournis de Pologne considèrent le chant des cigales comme l'accompagnement indispensable de leur héroïque travail de reconstruction.

A. W. G.

<sup>1</sup> Les personnes disposées à céder de la musique d'études et de la musique classique aux écoles polonaises démunies, sont priées de l'annoncer à la rédaction du journal.

choses indispensables dont il a besoin pour se développer harmonieusement ? Comment, par une éducation appropriée, le préparer à vivre dans un monde dont nous ne savons pas ce qu'il sera ? Comment enlever le sentiment d'infériorité à l'enfant né hors des liens du mariage ? Il ne doit plus y avoir d'enfants dits illégitimes, ce sont les parents qui méritent cet adjectif.

Les loisirs des enfants devraient précéder tous les conseils nationaux. L'exemple des Etats-Unis qui a une collection de films, soigneusement sélectionnés par les enfants eux-mêmes, peut être suivi dans d'autres régions linguistiques. Il en est de même pour l'utilisation de la radio. Les meilleurs programmes sont ceux qui donnent aux enfants l'occasion d'y participer. Il ne faut pas commettre l'erreur de parler aux enfants de « haut en bas », mais toujours de « bas en haut ».

Dans le groupe „le Foyer“, auquel participèrent les commissions de l'Habitat, d'Economie domestique et des Arts et Lettres, on parla de tous les problèmes domestiques qui sont les mêmes partout et aussi de ceux qui intéressent plus spécialement les pays ravagés où la reconstruction des maisons d'habitation est en cours ou en projets. La plupart des déléguées présentes constatèrent la mauvaise situation alimentaire, le manque de combustible. Il est urgent que les consommatrices du

monde entier s'organisent pour assurer une production plus intense et une meilleure répartition. La Suède semble être sous ce rapport le pays le mieux organisé.

Enfin le groupe „Paix et relations internationales“ dont la base était formée par la commission de la paix, voua une grande attention à la collaboration des femmes avec les Nations Unies et ses différentes branches, sans oublier les anciennes commissions de la S.D.N. qui continuent la lutte contre la prostitution, et les maladies, contre les narcotiques etc.

Si je ne mentionne pas de noms, c'est qu'il faudrait les citer tous. Parmi les femmes qui ont pris la parole au cours de ces discussions, il y avait des personnalités de grande valeur, parmi celles plus timides, ou gênées par l'anglais, qui se sont contentées d'écouter, il y avait aussi des femmes de mérite certain, dont l'intelligence et le dévouement ne se discutent pas.

Après ces journées préliminaires, l'Assemblée Générale débuta par une séance publique à laquelle, selon l'usage, les autorités locales prirent part. Puis, pendant quatre jours, ce furent, sous la présidence de la Baronne Boël, les séances au cours desquelles on entendit les rapports des conseils nationaux et ceux des commissions permanentes. Les résolutions préparées dans les groupes furent en gé-

néral votées sans discussions. Une seule qui avait pour objet la Pasteurisation du lait excita les passions. On aurait pu croire qu'on discutât d'une autre boisson plus envivante...

Beaucoup des rapports présentés nous ramènèrent aux souffrances des années de guerre, et évoquèrent des visages disparus à jamais. Nous avons dit déjà qu'une courte cérémonie fut réservée à évoquer le courage de la Vice-présidente, Sénateur Franciska Plaminkova, fusillée en 1943 pour sa passion de l'indépendance. Aux sons des accords poignants de la marche funèbre de Chopin, ce recueillement du souvenir fut très émouvant.

Le premier jour du congrès, Dr Eder-Schwytzer fut élue présidente internationale en remplacement de la Baronne Boël

**ÉCOLE D'INFIRMIÈRES**  
 reconnue par la Croix-Rouge suisse  
 et patronnée par l'Université  
**LE BON SECOURS - GENÈVE**  
 offre à ses élèves d'excellentes conditions de vie,  
 un prix d'écologie moderne, des études de niveau  
 universitaire. Début des cours en mars et septembre.  
**SECTION DE PÉRICULTURE**  
 Entrée chaque mois  
 Programme et conditions : 18, Avenue Dumas

VACHERON  
 ET  
 CONSTANTIN